

L'OBSERVATEUR,

CI-DEVANT.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SAMEDI, 7 AOUT, 1830. N^o. 5.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

DANS l'été de 1765, un incendie détruisit toute la partie sud-ouest de la ville de Montréal : plus de cent maisons devinrent en quelques heures la proie des flammes, et un presque aussi grand nombre de familles se trouvèrent dans le dénuement le plus complet. Aussitôt que ce désastre fut connu à Londres, il s'y fit une souscription pour le soulagement des incendiés.

Cette même année, fut passé, dans le parlement de la Grande-Bretagne, le fameux acte du timbre. Les provinces de Québec et de la Nouvelle Ecosse furent les seules des colonies anglaises de l'Amérique qui s'y soumirent sans réclamations, quoique les anciens sujets regardassent la mesure comme vexatoire et inconstitutionnelle. Cet acte fut révoqué l'année d'après, en conséquence des troubles qu'il avait excités dans les anciennes colonies.

Nous avons dit plus haut que l'affaire de M. Walker avait donné lieu à des discussions légales, ou mieux, peut-être, à l'énoncé d'opinions légales importantes pour ce pays, en fait de judicature : en effet, à la dernière réunion du conseil privé sur le sujet, le 22 novembre, 1765, il fut fait un rapport en ces termes :—“ En présence du roi, après lecture d'un rapport à sa majesté par les lords du comité de son conseil privé, daté du 15 de ce mois, lequel est ainsi conçu :—

“ Vu que les lords du comité du conseil, depuis leur rapport à votre majesté, du 8 du mois passé, ont eu l'opinion du procureur-général et du solliciteur-général de votre majesté sur des doutes qui s'étaient élevés à l'égard de l'autorité du gouverneur de Québec de faire tenir des cours d'Oyer et Terminer aux Trois-Rivières, pour le procès des principaux auteurs et com-